



European Naturist Youth

International Naturist Federation
Eduard-Nittnerstraße 14/6
A-4063 Hörsching (Austria)



Jeunesse Naturiste Européenne (ENY)
Organisation de la Jeunesse Européenne des fédérations naturistes Européennes
(Fédérations EuNat de l'INF-FNI)
Règlement d'ordre intérieur (Proposition)

§ 1: Dénomination et membres

- a) La Jeunesse Naturiste Européenne est l'organisation des jeunes des fédérations naturistes Européennes (EuNat) au sein de la Fédération Naturiste Internationale. (INF-FNI)
- b) Les membres de l'ENY (Pays Européens avec des groupes de Jeunes organisés et des membres individuels des Fédérations EU sans groupes officiels de jeunes) sont de jeunes naturistes entre 14 (*) et 27 ans. (*) *(Une autre limite d'âge inférieure pour des groupes spécifiques peut être demandée au comité de l'ENC)*

§ 2: Caractérisation générale et principes fondamentaux

L'ENY, en tant que partie de l'INF-FNI et de l'EuNat, doit respecter ce qui suit:

- a) Le règlement d'ordre intérieur actuel de l'ENY;
- b) Le règlement d'ordre intérieur de l'EuNatCom (ENC) ainsi que leur règlement sportif et financier.
- c) Les statuts de l'INF-FNI et leur règlement d'ordre intérieur.

§ 3: Les objectifs principaux sont:

- a) La représentation des intérêts des membres de l'ENY.
- b) Promotion et mise en place de nouveaux groupes de jeunes naturistes.
- c) De représenter les intérêts des jeunes naturistes au niveau Européen.

§ 4: Activités principales

- a) Soutien aux organisations membres.
- b) Organiser la rencontre du printemps avec l'AG.
- c) Organiser la rencontre d'été. (Ou plusieurs)
- d) Échange d'idées concernant l'évolution nationale naturiste et sportive dans le contexte des travaux de jeunesse avec les délégués par courriel ou réseaux sociaux.

§ 5: Organes de l'ENY

- a) L'assemblée générale. (AG)
- b) Le comité de l'ENY.

§ 6: Assemblée Ordinaire de l' ENY (AG)

Voir statuts INF-FNI. § 9,1 et règlement pour A.G. (avec les exceptions suivantes)

- a) L'AG se tient annuellement pendant la rencontre du printemps.
- b) Seulement 2 délégués par groupe officiel de jeunes peuvent participer à l'AG comme délégués.



European Naturist Youth

International Naturist Federation
Eduard-Nittnerstraße 14/6
A-4063 Hörsching (Austria)



www.inf-fni.org

- c) Pour les fédérations sans groupe officiel, 1 seul délégué par fédération peut y participer.
- d) Les délégués doivent être désignés par écrit par le comité de chaque groupe de jeunes (ou fédérations) au moins 2 mois avant l'AG et peuvent pas avoir plus de 35 ans.
- e) Chaque délégué dispose d'un vote. Le vote par procuration est autorisé, mais un seul délégué ne peut pas cumuler plus de 2 voix.
- f) Les délégués supportent eux-mêmes leurs frais de route et de logement à moins que ceci soit indiqué autrement dans l'invitation.
- g) Une invitation officielle pour l'AG comprenant le lieu, jour et heure doit être envoyée par le comité au moins 2 mois avant l'AG aux fédérations Européennes et aux groupes de jeunes.
- h) Les motions et points de discussions doivent parvenir au comité sous forme écrite au moins 1 mois avant l'AG. L'ordre du jour ainsi que tous autres documents seront envoyés aux délégués enregistrés, groupes de jeunes et fédérations au moins 20 jours avant l'AG.

§ 7: Assemblée Générale Extraordinaire de l'ENY

Une assemblée générale extraordinaire est à convoquer endéans 2 mois après réception:

- a) d'une demande écrite du comité de l'ENY;
- b) d'une demande écrite d'au moins 1/19 des membres de l'ENY;
- c) d'une demande écrite de l'INF-FNI ou de l'EuNatCom..

§ 8: Devoirs de l'Assemblée Générale

- a) Approbation du rapport financier actuel du comité (*ou trésorier*) de l'exercice écoulé, le montant total étant fixé annuellement lors de la rencontre EuNat.
- b) Discussion et approbation du budget prévisionnel et du plan d'action pour l'année à venir.
- c) Élection du comité.
- d) Nomination d'un représentant de la Jeunesse au sein d'EuNatCom et faire suivre cette décision en temps utile au secrétariat ENC pour approbation lors de la prochaine rencontre EuNat. Si ceci s'avérait impossible à cause de différentes dates, l'INF-FNI peut approuver ce membre provisoirement jusqu'à la prochaine AG de l'ENY ou rencontre EuNat ENC selon éventualité.

§ 9: Élections du Comité ENY

- a) Le comité se compose de 3 personnes. (Un Président, un 1^{er} Vice-président (secrétaire) et un 2^{ème} Vice-président (trésorier).
- b) La durée de leur mandat est de 2 ans. Un candidat ne peut plus être élu s'il atteignait l'âge de 36 ans pendant la durée de son mandat. L'AG peut accorder des dérogations pour le Président de l'ENY et pour le responsable Jeunesse auprès de l'ENC
- c) Le comité est habilité à inviter ou désigner des personnes avec connaissances spécifiques en conformité avec les possibilités financières. (Expert internet etc..)

§ 10: Secrétaire ENY

À défaut de candidatures, le comité peut désigner un secrétaire provisoirement jusqu'à la prochaine AG ENY.

Le secrétaire est responsable pour:



European Naturist Youth

International Naturist Federation
Eduard-Nittnerstraße 14/6
A-4063 Hörsching (Austria)



www.inf-fni.org

- a) L'exécution de tous les travaux décidés lors d'une réunion du comité ENY.
- b) Envoyer les invitations pour la rencontre du printemps avec GV à tous leurs membres et à l'ENC.
- c) Envoyer les invitations pour la rencontre d'été à tous leurs membres et à l'ENC.
(Date limite pour les invitations: Mi-février, voir règles ENC).
Le secrétaire de l'ENC s'occupe de faire suivre ces documents aux fédérations.

§ 11: Trésorier ENY

À défaut de candidatures, le comité peut désigner un trésorier provisoirement jusqu'à la prochaine AG ENY.

Le trésorier est responsable pour:

- a) Transmission des décomptes de frais ENY encourus au secrétaire de l'ENC en conformité avec le budget annuel alloué lors de la dernière rencontre EuNat et des dispositions financières INF-FNI et ENC.
- b) Préparation du budget prévisionnel pour l'année en cours en le transmettant en temps utile au secrétaire ENC pour approbation lors de la prochaine réunion EuNat.

§ 12: Finances ENY

- a) Les principales ressources financières sont celles accordées par le budget annuel approuvé par EuNat.
- b) Les autres ressources de ENY sont toutes sortes de recettes adoptées par le comité de l'ENY.

§ 13 Divers

Ce règlement interne est publié en langue Anglaise et est le seul document valable. En collaboration avec ENC, il est publié également en langue Allemande et Française et transmis aux fédérations pour information. Pour toutes les procédures non-décrites dans ce document, les statuts de l'INF-FNI, leur règlement interne pour les AG et les règlements internes et financiers de l'EuNat sont valables.

*** F i n ***

(Proposition de Jean, acceptée lors de la réunion INF-ENY du 6.2.2016)
(Pourra être modifié lors de la prochaine AG ENY)